

Voyager à vélo

Vous voilà à deux coups de pédales de partir sur l'un de nos voyages à vélo !

Vous trouverez ci-dessous toutes les informations relatives à la location des vélos (uniquement pour les personnes ayant loué les vélos avec Chamina Voyages).

1. LES VÉLOS

a. Vélos de location

VTC Homme ou unisexe standards



VTC Plus



Vélo Gravel



Vélo à assistance électrique



Taille min requise pour le vélo électrique : 1,45 m

b. Accessoires complémentaires

Chaque vélo de location est fourni avec un anti-vol, un kit de réparation, une pompe et une sacoche pour porte-bagage.

c. Comment se passe la livraison des vélos ?

Les vélos de location seront mis à disposition directement à votre hébergement le jour de votre arrivée.

En fin de séjour, il vous suffit de laisser le(s) vélo(s) à votre hébergement.

d. Est-ce que je peux utiliser mon vélo personnel ?

Si vous souhaitez utiliser votre propre monture, merci de nous en faire part au moment de votre inscription. Pour réaliser ce voyage, nous conseillons un vélo de type VTC (vélo tout chemin), gravel ou trekking, équipé de pneus suffisamment solides pour résister aux différents types de terrain rencontrés. Parcours fortement déconseillé avec un vélo de route.

2. HÉBERGEMENT

a. Où garer mon vélo ?

Vos hébergements possèdent un local à vélo. A votre arrivée, demandez à votre hôte les modalités de stationnement du vélo. Nous vous transmettons également dans un second document toutes nos recommandations pour bien sécuriser votre vélo lors de vos sorties.

3. SÉCURITÉ ET ASSURANCE

Nous joignons à votre dossier de voyage des recommandations pour bien sécuriser votre vélo. **Si après lecture de ce document, il vous reste encore quelques questions, vous pouvez contacter [notre équipe](#).**

a. Que faire en cas de crevaison ?

Vous serez équipé d'un kit de réparation pour réparer les petites crevaisons en toute autonomie. Ce kit comprend : une chambre à air, une rustine, tube de colle, démonte pneu, pompe. Il est donc important de savoir réparer une crevaison.

b. Que faire en cas de panne plus importante ?

En cas de problème plus important, il vous faudra appeler les numéros indiqués sur votre documentation de voyage. En fonction de la situation, soit votre vélo sera réparé soit remplacé.

Si vous réalisez le séjour avec votre propre vélo, aucune assistance n'est fournie.

c. Que faire en cas de vol ?

Si vous suivez toutes nos recommandations pour bien sécuriser votre vélo, il y a peu de chance pour que vous vous le fassiez voler. Si cela vous arrive, il faudra **nous prévenir immédiatement, ainsi que notre partenaire local**. Tous les numéros de contact sont indiqués dans votre documentation de voyage.

d. Est-ce que mon propre vélo est assuré ?

Pour éviter tout problème, nous mettons à votre disposition un guide pour bien sécuriser votre vélo. En le respectant, et en conduisant prudemment, votre séjour devrait se passer tout à fait sereinement.

Notre assurance Tranquillité proposée en option ne couvre pas votre location de vélo. Votre assurance, via votre contrat d'habitation, peut couvrir votre location de vélo. Nous vous invitons à vous renseigner auprès de votre assurance.

Au plaisir de vous accompagner dans l'organisation de ce beau séjour,
L'équipe Chamina Voyages